

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Explosions de gaz butane : Péto hors de cause ?

MISE à l'index depuis quelques semaines suite à des explosions liées au gaz butane utilisé dans les foyers, la société Péto Gabon vient d'être blanchie par une enquête des sapeurs-pompiers. Selon le rapport de ladite enquête, l'origine de l'explosion ne provient pas de la bouteille de gaz labellisée Péto Gabon.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES bouteilles de gaz butane de Péto Gabon ne présentent aucune défaillance. Elles ne sont pas à l'origine des accidents qui ont causé le décès d'un compatriote et provoqué de graves dommages physiques sur deux autres compatriotes début avril. C'est ce que révèle l'enquête qu'ont menée les services spécialisés des sapeurs-pompiers. Incriminée, l'entreprise Péto Gabon avait sollicité l'expertise des sapeurs-pompiers pour déterminer les causes réelles de ces étranges explosions survenues à trois endroits différents en un temps très court. Une enquête effectuée par les sapeurs-pompiers au domicile de Diane Safou, à Akanda. C'est accompagnés de la sœur de la victime que les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux de l'accident. Il ressort de leur rapport parvenu à notre rédaction que la bouteille de gaz en cause ne présente aucune trace d'explosion ni de dommages quelconques. La gazinière ainsi que le kit détendeur ne présentent non plus aucune trace de détérioration qu'on aurait dû observer en cas d'explosion. Les sapeurs-pompiers ont mis la gazinière en fonction pendant cinq minutes, et aucune anomalie n'a été observée, précise ce rapport. Toutefois, les enquêteurs ont remarqué à leur arrivée sur le lieu du sinistre que le bouton d'allumage du four et la vanne de la bouteille de gaz étaient ouverts. Mais l'enquête ne précise pas si l'accident y provenait effectivement.

Certes, dans cette affaire d'explosion, les réseaux sociaux avaient relayé quelques rumeurs, mais trois cas d'accidents étaient bien réels. Celui du journaliste et ex-élu Léon Brice Ovono-Ndoutoume survenu le 3 avril à son domicile au quartier Melen, dans le 5^e arrondissement de Libreville, et à l'origine de son décès le 7 avril 2021. L'autre concerne Diane Safou, résidant dans la commune d'Akanda, grièvement brûlée à la suite d'un départ de feu dans sa cuisine dans la nuit du 7 au 8 avril 2021, hospitalisée à la clinique Chambrier de Libreville. Deux cas d'accidents qui ont été portés à la connaissance des autorités du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines. Le troisième accident s'est produit à Mouila le 10 avril. Le 12 avril, une réunion d'urgence avait été convoquée entre la Direction générale des hydrocarbures (DGH), le distributeur Péto Gabon et la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP), pour faire la lumière sur ces accidents. Des explications fournies par la société Péto Gabon, lors de cette rencontre, il ressort que toutes les bouteilles de gaz butane mises à la consommation sont réapprouvées tous les cinq ans, alors même que la règle à l'international recommande une répreuve tous les dix ans. Et lors de cette opération, toute bouteille de gaz qui ne satisfait pas au test de pression hydraulique de 30 bars, la pression maximale de la bouteille pleine étant de 15 bars, est immédiatement mise au rebut. Au terme de l'opération, un robinet neuf est installé et la date de répreuve marquée sur la bouteille de

gaz à l'aide d'un poinçon. L'opération au centre d'emplissage de la SGEPP des bouteilles de gaz butane se fait de façon méticuleuse et sous haute surveillance, avait indiqué le responsable de cette société. Après vérification de la date de répreuve, la bouteille de gaz est passée dans le carrousel d'emplissage de gaz butane, jusqu'à un volume de 85 % de la capacité de la bouteille. Puis, une capsule neuve d'étanchéité est posée sur le robinet de la bouteille afin de s'assurer que la bouteille de gaz ne présente aucune fuite à sa sortie du centre d'emplissage de la SGEPP. Cette affaire arrive-t-elle à son terme après la conclusion de l'enquête des sapeurs-pompiers ? Rien n'est certain. Dans tous les cas, au sein de la population, l'on espère ne plus avoir à subir ce type d'accident.



Photo: F.M. MOMBO

Des bouteilles de gaz butane de Péto Gabon.



tro Gabon

Sensibiliser davantage sur les bons gestes



Photo: DR

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

À la lumière des faits, il serait fort probable que les accidents enregistrés puissent être le fait de la défaillance des équipements qui participent à l'utilisation sécurisée du gaz butane – à savoir le détendeur et le flexible de raccord de la bouteille de gaz –, ou encore l'erreur humaine. Laquelle erreur peut se traduire par l'oubli du bouton d'allumage du four en position ouverte, par exemple. Comme pour le cas d'une des victimes. À cet effet, dans le but d'éduquer les populations sur les précautions à prendre dans l'usage du gaz dans les ménages et limiter

par la même occasion les risques d'accident, une campagne de sensibilisation devrait être lancée dans les tout prochains jours. Celle-ci permettra de mettre l'accent tant sur les gestes pratiques à adopter au quotidien, que sur la qualité des équipements entrant en compte dans l'utilisation sécurisée du gaz butane (détendeurs, flexibles et autres). Ces bons usages impliquent également de toujours placer la bouteille de gaz bien à la verticale et de manière stable; ne pas stocker la bouteille de gaz dans une cave ou un sous-sol; ne pas stocker la bouteille de gaz à proximité d'une source de chaleur; et vérifier la couleur de la flamme de combustion.

Approfondir l'enquête et bien déterminer les causes



GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

UNE seule enquête au domicile d'une des victimes est-elle suffisante pour boucler cette importante affaire? Les explosions avérées ont eu lieu dans trois endroits différents. D'abord au quartier Melen, le 3 avril où le défunt Léon Brice Ovono-Ndoutoume, à son domicile, a été victime d'une explosion liée au gaz butane. Ensuite, le cas de Diane Safou, hospitalisée suite à une explosion survenue dans sa cuisine dans la nuit du 7 au 8 avril. Puis, le 10 avril au quartier Dikongo dans le 2e arrondissement de Mouila, un secouriste

s'est retrouvé avec un bras brûlé suite à une nouvelle explosion inhérente au gaz butane dans une maison. Selon le rapport des experts des sapeurs-pompiers dépêchés au domicile de Diane Safou pour déterminer l'origine de l'explosion qui lui a valu de graves brûlures corporelles, la bouteille de gaz utilisée dans sa cuisine ne présentait aucun signe de défaillance pouvant causer ce grave accident. Leur rapport indique que cette bouteille qui ne présente aucune trace d'explosion ni de dommages quelconques, a été fabriquée en 2006 et a une durée de vie de 20 ans. Mais ledit rapport n'informe pas exactement

dans quelles conditions s'est produit le sinistre. Ni comment les deux autres cas d'explosion se sont produits. Certes, les bouteilles de gaz sont fabriquées et conservées dans les normes requises comme l'indique le compte-rendu de la récente réunion tenue entre la Direction générale des hydrocarbures (DGH), le distributeur Pétro Gabon et la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP). Comment justifier ces explosions successives survenues en très peu de temps? Les experts ne devraient-ils pas approfondir leur enquête en allant examiner, cas par cas, les lieux de chaque accident?

Photo: Felicien Ndongo